CENTRAIR

AERODROME 36300 LE BLANC

BULLETIN de SERVICE

N : 101-8

Planeurs CENTRAIR 101 tous types

Une modification a été apportée aux **manuels d'entretien** des types de planeur :

101, 101 P, 101 A, 101 AP	Pages : 0.1, 0.2, 5.7 Révision 3 partielle
101 B, 101 BC, 101 D	Pages : 0.0, 0.1, 5.7 Révision 1 partielle

NOTA : le manuel d'entretien du 101 D est applicable aux planeurs B et BC.

Vous reporter à ces documents en annexe, à insérer dans le manuel d'entretien correspondant.

CENTRAIR
tél (54) 37 07 96
telex 750 272

APPROBATION SERVICES OFFICIELS DU
3/11/1986

Classification

RECOMMANDE ☐
POUR INFORMATION ☐
IMPERATIF ☒

LISTE DES PAGES

SECTION	PAGE	EDITION-REVISION	DATE
0	0.0 (1)	Ed. 2	Juin 1983
	0.1 (1)	Ed. 2 Rév. 3	Octobre 1986
	0.2 (1)	Ed. 2 Rév. 3	Octobre 1986
	0.3	Ed. 2	Juin 1983
	0.4 (1)	Ed. 2 Rév. 3	Octobre 1986
	0.5	Ed. 2	Juin 1983
1	1.1	Edition 2	Juin 1983
	1.2	"	"
	1.3	"	"
	1.4	"	"
	1.5	"	"
	1.6	"	"
2	2.1	Edition 2	Juin 1983
	2.2	"	"
	2.3	"	"
	2.4	"	"
	2.5	"	"
	2.6	"	"
	2.7	"	"
	2.8	"	"
	2.9	"	"
	2.10	"	"
3	3.1	Edition 2	Juin 1983
	3.2	"	"
	3.3	"	"
4	4.1	Edition 2	Juin 1983
	4.2	Edition 2 rév. 3	Octobre 1986
	4.3	Edition 2 rév. 3	Octobre 1986
	4.4	Edition 2 rév. 3	Octobre 1986
5	5.1	Ed. 2 Rév. 1	Novembre 1983
	5.2	" "	"
	5.3	" "	"
	5.4	" "	"
	5.5	" "	"

LISTE DES PAGES (SUITE)

SECTION	PAGE	EDITION-REVISION	DATE
5	5.6	Ed. 2 Rév. 1	Novembre 1983
	5.7	Ed. 2 Rév. 3	Octobre 1986
	5.8	Ed. 2 Rév. 1	Novembre 1983
	5.9	" "	"
	5.10	" "	"
	5.11	Ed. 2 Rév. 2	Janvier 1985
6	6.1	Edition 2	Juin 1983
	6.2	"	"
7	7.1	Edition 2	Juin 1983
	7.2	"	"
	7.3	"	"
	7.4	"	"
	7.5	"	"
	7.6	"	"
	7.7	"	"
8	8.1	Edition 2	Juin 1983
	8.2	"	"
	8.3	"	"
	8.4	"	"

(1) Page codée comportant au moins le code A
Le manuel d'entretien (D.G.A.C.) Edition 2 est constitué des pages non codées ou codées A.

VI. TIMONERIE comprenant :	V.P.E.	V.A.	G.V.
- Les 3 commandes principales, gauchissement, profondeur, direction			
- Les autres commandes : aérofreins, compensateur, crochets, etc....			
- Examen visuel du manche et du palonnier (criques, déformations, jeu)	+	+	+
- Inspection de la fixation des supports de renvoi de commandes de profondeur et de gauchissement dans le fuselage au pied de manche. Resserrer les écrous s'il y a lieu ; procéder avec précaution pour ne pas écraser le bois		+	+
- Compensateur de profondeur vérifier le crantage et l'irréversibilité de fonctionnement..	+	+	+
- Examen, nettoyage, graissage dépose si nécessaire des renvois, guignols, axes, supports, rotules, roulements, bielles, dispositifs coulissants (corde à piano, bowden) etc..... (voir plan de graissage)		+	+
- Câbles : remplacer les câbles qui présentent des traces d'usure ou de corrosion - examen visuel		+	+
Changer les câbles de direction tous les 10 ans			+

CONSTRUCTEUR

S.N.CENTRAIR
Aérodrome B.P. 44

36300 LE BLANC
FRANCE

MANUEL D'ENTRETIEN

PLANEUR CENTRAIR

101 B, BC, D

"La section 5 "Procédures d'entretien" a été reconnue par le BUREAU VERITAS au nom du Ministre chargé de l'Aviation Civile comme permettant de répondre, pour les utilisateurs français, à l'exigence du programme d'entretien approuvé défini à l'article 10 de l'arrêté du 17 mars 1978 relatif au maintien de l'aptitude au vol des aéronefs." Réf.: Lettre AERO n° 3574/DDF du 19/11/1986.

LISTE DES PAGES EN VIGUEUR

SECTION	PAGE	EDITION-REVISION	DATE
0	0.0	Ed.1 Rév.1	Octobre 1986
	0.1	Ed.1 Rév.1	Octobre 1986
	0.2	Ed.1 Rév.1	Octobre 1986
	0.3	Edition 1	Janvier 1986
	0.4	Ed.1 Rév.1	Octobre 1986
	0.5	Edition 1	Janvier 1986
1	1.1	Edition 1	Janvier 1986
	1.2	"	"
	1.3	"	"
	1.4	"	"
2	2.1	Edition 1	Janvier 1986
	2.2	"	"
	2.3	"	"
	2.4	"	"
	2.5	"	"
	2.6	"	"
	2.7	"	"
	2.8	"	"
	2.9	"	"
	2.10	"	"
3	3.1	Edition 1	Janvier 1986
	3.2	"	"
	3.3	"	"
4	4.1	Edition 1	Janvier 1986
	4.2	Ed.1 Rév.1	Octobre 1986
	4.3	Ed.1 Rév.1	Octobre 1986
	4.4.	Ed.1 Rév.1	Octobre 1986
5	5.1	Edition 1	Janvier 1986
	5.2	"	"
	5.3	"	"
	5.4	"	"
	5.5	"	"
	5.6	"	"
	5.7	Ed.1 Rév.1	Octobre 1986
	5.8	Edition 1	Janvier 1986
	5.9	"	"
	5.10	"	"
	5.11	"	"
	5.12	"	"
6	6.1	Edition 1	Janvier 1986
	6.2	"	"
	6.3	"	"

	V.P.E.	V.A.	G.V.
VI. TIMONERIE comprenant :			
- Les 3 commandes principales, gauchissement, profondeur, direction			
- Les autres commandes : aerofreins, compensateur, crochets, etc....			
- Examen visuel du manche et du palonnier (criques, deformations, jeu)	+	+	+
- Inspection de la fixation des supports de renvoi de commandes de profondeur et de gauchissement dans le fuselage au pied de manche. Resserrer les écrous s'il y a lieu ; procéder avec précaution pour ne pas écraser le bois		+	+
- Compensateur de profondeur verifier le crantage et l'irreversibilite de fonctionnement..	+	+	+
- Examen, nettoyage, graissage depose si necessaire des renvois, guignols, axes, supports, rotules, roulements, bielles, dispositifs coulissants (corde a piano, bowden) etc..... (voir plan de graissage)		+	+
- Cables : remplacer les cables qui presentent des traces d'usure ou de corrosion - examen visuel		+	+
Changer les cables de direction tous les 10 ans			+
VII. CROCHETS DE REMORQUAGE			
- Nettoyage sur planeur	+		
- Depose et verification			+
- Appreciation de l'effort de largage		+	+
NOTA : les crochets de marque "TOST" devront etre revises periodiquement (2000 vols ou 3 ans)			

BUREAU VERITAS

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la Direction Générale de l'Aviation Civile

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

Planeurs CENTRAIR 101

Supports des commandes de vol

La présente Consigne de Navigabilité concerne les planeurs CENTRAIR des modèles suivants :

- 101, 101 A, 101 AP, 101 B, 101 BC et 101 D quel que soit leur numéro de série.

Suite à plusieurs constatations, avant tout nouveau vol entrepris après la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité, effectuer les opérations suivantes :

- vérifier et contrôler le serrage des boulons de fixation des guignols d'ailerons et de profondeur fixés sur les cadres du support de manche.

En cas de découverte de jeu, resserrer avec précaution les boulons

Inclure les dispositions de la présente Consigne de Navigabilité dans le programme d'inspection de routine d'entretien.

Porter mention de l'exécution des travaux sur le livret planeur.

Cf. : Bulletin Service CENTRAIR N° 08

La présente Consigne de Navigabilité annule et remplace la Consigne de Navigabilité 86-128(A) originale

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 3 SEPTEMBRE 1986

Date : 1/10/86	**Planeurs CENTRAIR 101 Tous Numéros de Série**	**Réf. : 86-128(A)R1**